



Sur le terrain

CAHIER FORMATION... par Anne-Claire Letki

Filière cheval : les femmes toujours plus nombreuses?

Dans le monde du cheval, la féminisation est en marche. Elle concerne bien sûr les diverses pratiques équestres, mais elle touche aussi l'emploi dans la filière équine. Équi-ressources a dressé un bilan de la situation.



PHOTO: CHRISTOPHE DANIÈRE

Débarquez dans un centre équestre un samedi après-midi, et cherchez-y les hommes ! Vous n'en trouverez pas beaucoup. Si monter à cheval fut longtemps réservé à ces messieurs, la pratique de l'équitation s'est largement féminisée à la fin du XX^e siècle pour atteindre des statistiques assez impressionnantes : 73,90 % de licenciées à la FFE en 2001, et encore davantage en 2018 avec 83,05 % de femmes. Sur les terrains de concours, le constat est similaire : les cavalières sont largement majoritaires (83,4 % des licences compétitions en 2018). Toutefois, à mesure que le niveau monte, le nombre de femmes diminue. Dans le top 30 du classement

français Pro Elite de saut d'obstacles, on ne compte que cinq cavalières.

Sur les champs de courses, les femmes sont encore assez discrètes. En 2015, France Galop recensait 95 femmes jockeys pour 536 hommes, un chiffre en augmentation de 36 % par rapport à 2005, avec 70 femmes jockeys pour 674 hommes. Le succès des femmes sur les hippodromes est d'ailleurs très récent. Il a fallu attendre 2015 pour qu'une femme, Amélie Foulon, s'impose pour la première fois dans une course dite de Groupe en plat, le plus haut niveau de compétition.

Ainsi, quel que soit le type de pratique, équestre ou hippique, de loisirs ou de compétition, les femmes sont de

plus en plus nombreuses à évoluer dans la sphère du cheval. Cette évolution se traduit-elle sur le marché de l'emploi ? Une féminisation est-elle en cours dans la filière cheval ? En mars 2018, l'observatoire d'Équi-ressources, une structure nationale dédiée aux ressources humaines dans le domaine équin (voir encadré), a publié un rapport consacré à « la féminisation des emplois agricoles dans la filière équine ». Il dévoile quelques chiffres clés quant à la place des femmes dans ce secteur d'activité.

« Même si le salariat est moins pratiqué que l'entrepreneuriat dans la filière équine [30 % des emplois agricoles estimés], il aurait concerné 33 000 personnes en 2012 [selon le décompte des emplois générés par le cheval en France réalisé par l'Observatoire économique et social du cheval de l'Institut français du cheval et de l'équitation en 2012, basé sur la définition de l'emploi au sens du bureau International du Travail]. L'étude se concentre spécifiquement sur ces emplois salariés agricoles, largement présents en établissements équestres et en centres d'entraînement de chevaux de course », souligne Carole Troy, responsable de l'observatoire des métiers et des formations et auteur du rapport. En 2015, la MSA (Mutualité sociale agricole) recensait 25 866 salariés agricoles équins et, parmi eux, 55 % de femmes. Un pourcentage important, supérieur au taux de féminisation de



PHOTO: ANNE DERVAN

Page de gauche : une cavalière à l'entraînement, fière de son cheval.
Ci-contre : Sophie Caron, coach de concours complet. En bas : Gwendolen Fer en selle sur Traumprinz lors des championnats d'Europe de 2017 à Strzegom (Pologne).

l'emploi en France qui s'élève à 48 % sur la période 2012-2014, mais qui cache des disparités considérables. En effet, selon les domaines, les femmes sont plus ou moins présentes...

Dans les structures d'enseignement de l'équitation, elles s'imposent amplement dans la population salariée. Le taux de féminisation atteint les 63 % en 2015, contre 56 % en 2005. « *Il s'agit d'un secteur historiquement féminin*, précise Carole Troy. *La croissance de cette activité entre 2005 et 2015, avec une augmentation de 12 % du nombre de salariés, leur a profité.* » Si la proportion des femmes est moindre en élevage, c'est dans ce secteur qu'elles ont connu la plus forte progression: en 2005, elles représentaient 40 % des effectifs salariés, pour 49 % en 2015. Qu'il s'agisse d'un centre équestre ou d'un haras, il faut également noter que les femmes sont de plus en plus nombreuses chez les dirigeants. En 2015, on comptait 44 % de femmes chefs d'exploitation, soit une hausse de 3 à 7 points en fonction des structures concernées depuis 2008. La féminisation de ces deux secteurs d'activité – les établissements équestres et l'élevage – devrait toutefois se stabiliser dans les années à venir, car la proportion de

femmes dans les formations agricoles correspondantes cesse de croître.

Du côté des courses, le panorama de l'emploi féminin diffère. Certes, on observe le même phénomène de féminisation, mais on part de plus loin! Dans le secteur de l'entraînement Galop, la population de femmes a augmenté de 35 % entre 2005 et 2015, pour atteindre un taux de féminisation de 39 %. Dans le secteur de l'entraînement Trot, le plus en retard sur ce point, ce taux atteint 35 %. « *Dans le trot, on constate une préférence dans le recrutement. Peu de femmes sont embauchées par rapport au nombre de femmes qui postulent*, relève Carole Troy. *En effet, 47 % des femmes candidatant à des postes de cavaliers d'entraînement [Galop] sont retenues et 28 % seulement à des postes de lad driver/lad jockey [Trot].* » Dans ce domaine, il semble qu'il reste quelques freins à lever pour que les recruteurs se tournent davantage vers les femmes afin que leur part s'équilibre avec celle des hommes, et afin d'éviter que des métiers se retrouvent en tension.

Ainsi, dans tous les secteurs, la féminisation des emplois agricoles équins paraît évidente. « *Je ne crois pas que celle-ci soit uniquement due à l'ouverture du marché du travail aux femmes en général. On a depuis longtemps dépassé ce stade*, analyse Carole Troy. *En revanche, je pense que dans des domaines qui étaient plutôt dominés par les hommes, comme les courses, des femmes ont réussi et ont montré que le succès était permis. Elles ont donné envie à d'autres.* » Des démarches ont été entreprises pour aider les femmes dans

Équissources, une structure dédiée à l'emploi

Créé en 2007 d'un partenariat entre l'IFCE, le Pôle emploi, le Pôle Hippolia, le Conseil des chevaux de Normandie et la Région Normandie, Équissources est le référent national gratuit en matière d'emploi et de formation dans la filière équine, tout secteur et tout métier. Véritable "pôle emploi du cheval", il a trois missions: rapprocher l'offre et la demande grâce à sa bourse à l'emploi, orienter et conseiller les futurs professionnels et, grâce à son observatoire, analyser l'adéquation emploi-formation et proposer des pistes de réflexion et d'amélioration aux acteurs concernés.

Pour en savoir plus : www.equissources.fr
- info@equissources.fr - 02.33.39.58.57.

leur insertion professionnelle. Certains sites de l'Afasec (Association de formation et d'action sociale des écuries de courses) proposent des services de garde d'enfants. Ces initiatives sont nécessaires pour que la féminisation de l'emploi dans la filière équine ne reste pas synonyme de précarité. Actuellement, trois emplois sur cinq en CDD sont occupés par des femmes, de même pour les emplois à temps partiel, et le *turn-over* est toujours plus élevé chez les femmes à hauteur de 31 %, contre 25 % chez les hommes. ♦

Des métiers d'hommes ou de femmes ?

Selon les métiers, on observe encore de grandes disparités. Voici trois exemples :

Maréchal-ferrant : en 2016, on comptait 20 femmes pour 121 élèves diplômés du Capa maréchalerie, soit 16 %.

Sellier-harnacheur : en 2016, 39 femmes validaient leur diplôme CAPA sellier-harnacheur sur 47 apprenants, soit 80 %.

Cocher-meneur : en 2016, 39 femmes obtenaient leur certificat de spécialisation "utilisateur de chevaux attelés" sur 89 apprenants, soit 44 %.



PHOTO: ERIC INKALAMBERT